



PROJET COMITE DE SKI DU DAUPHINE 2026-2030

Nouvelle organisation et gouvernance collaborative

Objectif : Moderniser et dynamiser la structure du comité pour une gouvernance plus efficace, inclusive et représentative du territoire.

Actions clés :

Créer une équipe dirigeante restreinte et unie :

- Partage du projet 2026-2030 avec un comité directeur représentatif, réduit, complémentaire et animé par une vision commune : *Performer, Développer, Organiser, Rayonner*.
- Un exécutif réduit chargés de directions spécifiques (affaires courantes, personnel...)

Clarifier les rôles :

- Définir des binômes par direction pour assurer la coordination entre comité directeur, commissions et clubs (supervision et tutorat).

Politique sportive ambitieuse et maîtrisée

Objectif : Développer une stratégie sportive commune, performante et accessible à tous les niveaux, avec un accent sur l'innovation et la formation.

Actions clés :

Stratégie sportive unifiée :

Définir des ambitions chiffrées par discipline (hommes/femmes), en lien avec les directives techniques nationales.

Soutien aux clubs formateurs :

Accompagner les clubs identifiés comme formateurs de champions.

Développer des initiatives, partenariats et mécénats au sein des commissions sportives (consultation des structures privées, recherche de partenaires...)

Innovation et performance :

Rechercher et développer de nouvelles technologies pour maximiser les entraînements.

Favoriser les regroupements de clubs pour mutualiser les ressources et diminuer les coûts.

Maîtrise des coûts :

Veiller à une utilisation prudente et rigoureuse des subventions et dotations.

Adapter les refacturations aux réalités des commissions sportives dans la transparence et la modération.

Vie Fédérale : Renforcement de la participation et de l'engagement des Clubs

Objectif : Impliquer activement les clubs dans la dynamique du comité et les aider pour qu'ils deviennent, encore plus, des acteurs clés du développement du ski.

Actions clés :

Réforme des statuts des clubs :

Aider à adapter les statuts des clubs à la loi sur la démocratisation du sport, en valorisant leur appartenance fédérale.

Accompagnement ciblé :

Aider les clubs dans leurs dossiers (ex : PSF – Projet Sportif Fédéral).

Inciter à développer un *plan de démocratisation de la pratique* sur 4 saisons.

Outils et mutualisation :

Susciter et encourager le jumelage et la mutualisation entre clubs.

Faciliter l'accès aux outils numériques pour tous les clubs.

Moderniser les outils de communication (ex : espace e-licencié, prise de licence en ligne...)

Actions de promotion et développement :

En priorité en direction des centaines de clubs pratiquants le ski (en Isère, Drôme et Ardèche) mais éloignés de notre vie Fédérale par ignorance ou méconnaissance.

Une formation fédérale exigeante et adaptée aux besoins des clubs

Objectif : Comprendre les attentes, les besoins des clubs et les lacunes actuelles en matière de formation dans toutes les disciplines.

Actions clés :

- S'assurer que les formations répondent aux besoins réels des clubs et s'appuient sur les ressources locales.
- Privilégier le qualitatif au quantitatif, assurer un niveau technique suffisant.
- Développer des modules de formation spécifiques par discipline avec des progressions techniques claires (débutant à haut niveau).
- Proposer des formations décentralisées (ex : dans les stations de proximité, écoles de ski, clubs) pour en faciliter l'accès.
- Collaborer plus étroitement et en partenariat avec les écoles de ski et les centres de formation locaux pour mutualiser les ressources et les expertises.
- Valoriser l'engagement et la reconnaissance des bénévoles.

Durabilité, éthique, communication et rayonnement territorial

Objectif : Intégrer réellement la durabilité dans les pratiques, améliorer la communication et renforcer l'attractivité du comité et ses actions.

Actions clés :

Responsabilité sociétale :

- Veiller à promouvoir des événements éco-responsables (privilégier la proximité, gérer l'impact sur l'environnement, renforcer les mobilités douces).
- Sensibiliser les clubs et les athlètes aux enjeux environnementaux.

Engagement pour un environnement sportif sain :

- La sécurité des pratiques et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles seront la priorité absolue, garante de l'épanouissement de tous nos licenciés.

Communication moderne :

- Développer des outils de communication adaptés aux besoins des clubs et des licenciés, tant au point de vue administratif, comptable qu'informatif.

Rayonnement :

- Valoriser l'esprit club et les partenariats locaux (ex : stations, écoles de ski, acteurs économiques...)
- Organiser des actions de communication pour renforcer la visibilité du comité et de ses athlètes.
- Favoriser le développement d'actions avec nos partenaires institutionnels (ESF, DSF...)